

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	LA VILLETTE	Numéro	7510045494
Adresse du site	26, quai de la Charente	Hauteur	R+10 (30.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/11/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 50°, 220° et 310°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 3m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° <3V/m - 220° <3V/m - 310° <2V/m 5G (3500) : 50° <4V/m - 220° <3V/m - 310° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 33.75m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 34.72m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E,P,PU CLAUDE BERNARD	118 boulevard Mac Donald, 75019 Paris, France	12 m	NON	108m	2.64
Crèche	18 Quai de la Charente, 75019 Paris, France	7 m	NON	60m	0.30

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

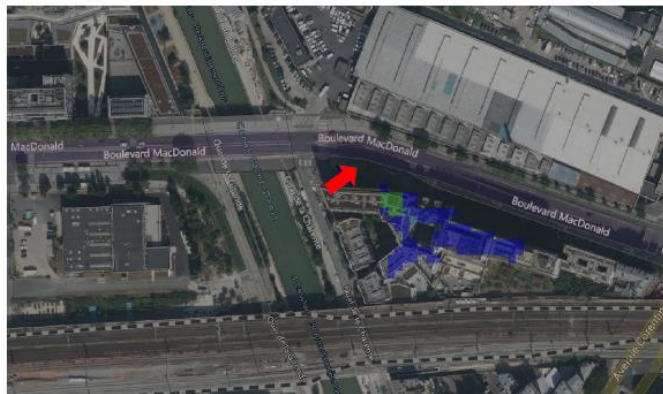
Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 50°	Azimet 220°	Azimet 310°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24.5 m	20.5 m	14.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

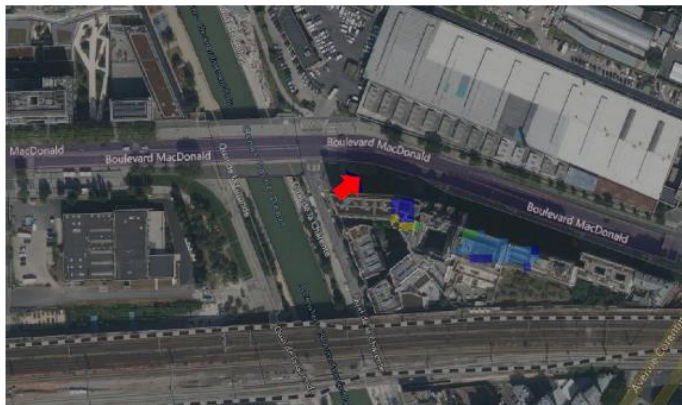
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 50°	Azimet 220°	Azimet 310°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	20.5 m	14.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimet 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

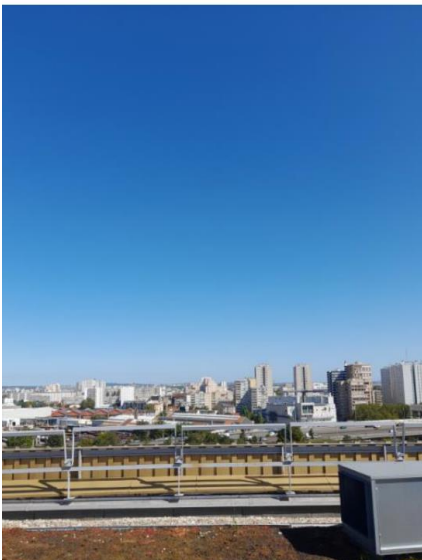


Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 50° :



Azimut 220° :



Azimut 310° :

